

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Californian Mastitis Test

EU2121

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 453/2010)

Date de préparation 02-oct.-2014

Date de révision :
28-mars-2017

Numéro de révision: 0.1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Californian Mastitis Test

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Milieu de réaction chimique

Utilisations déconseillées Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Contacteur le fabricant

DeLaval Operations SP. z.o.o
ul. Robotnicza 72
53-608 Wrocław
Poland
Tel: +48 71 782 70 00
Email MSDS.EU@delaval.com

Fournisseur

France: DeLaval snc
Omega Parc Bat. 5
3 Bd Jean Moulin - CS40504
78997 Elancourt
France
Tel: (1) 3081 8002

Belgique/Luxembourg:
DeLaval N.V.
Industriepark-Drongen 10
9031 Gent
Belgium
Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG
Munchrutistrasse 2
6210 Sursee
Switzerland
Tel (41) 926 6611

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

France:
(33) 1 4005 4848

Belgique:
Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg:
+352 8002 5500

Suisse:
(41) 44 251 51 51 (short number 145)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Non dangereux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément le règlement (CE) n° 1272/2008

Non dangereux

Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants

2.3. Autres dangers

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours.

contact oculaire

Rincer soigneusement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières.

Contact avec la peau

Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.

Ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

Inhalation

Amener la victime à l'air libre.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus

D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée.

Delayed Effects

Aucun(e) connu(e).

Effets d'une surexposition

Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin

Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Aucun(e).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Aucun(e) en particulier.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection et précautions pour les pompiers Utiliser un équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adaptée.
Autres informations Voir Section 12 pour plus d'informations

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Section 12 pour plus d'informations
 Équipement de protection individuel, voir section 8
 SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Mettre en place une ventilation adaptée.
Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé.
Classe de stockage (Allemagne) 10 - 13

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Scénario d'exposition Sans objet
Autres lignes directrices Sans objet

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

| Nom chimique | Eu | Royaume-Uni | France | Espagne | Allemagne |
|----------------------------------|---|---|---|--|------------------------------|
| Hydroxyde de sodium 1310-73-2 | | STEL: 2 mg/m ³ | TWA: 2 mg/m ³ | STEL: 2 mg/m ³ | |
| Nom chimique | Italie | Portugal | Pays-Bas | Finlande | Danemark |
| Hydroxyde de sodium 1310-73-2 | | Ceiling: 2 mg/m ³ | | HTP: 2 mg/m ³ | Ceiling: 2 mg/m ³ |
| Nom chimique | Autriche | Suisse | Pologne | Norvège | Irlande |
| Hydroxyde de sodium 1310-73-2 | STEL: 4 mg/m ³ TWA: 2 mg/m ³ | STEL: 2 mg/m ³ TWA: 2 mg/m ³ | STEL: 1 mg/m ³ TWA: 0.5 mg/m ³ | Ceiling: 2 mg/m ³ | STEL: 2 mg/m ³ |
| Nom chimique | Suède | Bulgary | Estonie | Hongrie | Croatia |
| Hydroxyde de sodium 1310-73-2 | LLV: 2mg/m ³ STV: 5mg/m ³ | | | ÁK-érték: 2 mg/m ³ CK-érték: 2 mg/m ³ | KGVI: 2 mg/m ³ |
| Nom chimique | Lithuania | | Latvia | | |
| Hydroxyde de sodium 1310-73-2 | NRD: 2 mg/m ³ (U) | | | | |

Niveau dérivé sans effet (DNEL)
Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune information disponible
 Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux
 Protection de la peau
 Protection des mains
 Protection respiratoire

S'il y a un risque d'éclaboussures, porter: Lunettes de protection.
 Vêtements à manches longues.
 Gants de protection
 Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.
 Aucune information disponible.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|-----------------------|-------------------------------|
| État physique | Liquide |
| Aspect | violet |
| Odeur | Aucune information disponible |
| Seuil olfactif | Aucune information disponible |

PropriétéValeurs

| | |
|---|--------------------------|
| pH | 6.5-7.5 |
| Point/intervalle de fusion | Aucune donnée disponible |
| Point/intervalle d'ébullition | Aucune donnée disponible |
| point d'éclair | Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur | Aucune donnée disponible |
| Hydrosolubilité | Soluble dans l'eau |
| Solubilité dans d'autres solvants | Aucune donnée disponible |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau | Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammabilité | Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition | Aucune donnée disponible |
| Viscosité | Aucune donnée disponible |

| | |
|-------------------------------|------------|
| Propriétés explosives | Sans objet |
| Propriétés comburantes | Sans objet |

9.2. Autres informations

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

| | |
|------------------|--------------------------------------|
| Stabilité | Stable dans les conditions normales. |
|------------------|--------------------------------------|

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

| | |
|---|---|
| Possibilité de réactions dangereuses | aucun dans les conditions normales d'utilisation. |
|---|---|

10.4. Conditions à éviter

Tenir hors de portée des enfants.

10.5. Matières incompatibles

| | |
|-------------------------------|---|
| Matières incompatibles | Pas de matières à signaler spécialement |
|-------------------------------|---|

10.6. Produits de décomposition dangereux

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

| | |
|-----------------------|--------------------------------|
| Toxicité aiguë | |
| Inhalation | Aucune information disponible. |

| | |
|------------------------------------|--|
| contact oculaire | Aucune information disponible. |
| Contact avec la peau | Aucune information disponible. |
| Ingestion | Aucune information disponible. |
| irritation | Aucune information disponible. |
| Corrosivité | Aucune information disponible. |
| Sensibilisation | Aucune information disponible. |
| Effets mutagènes | Ne contient pas de composé listé comme mutagène. |
| Effets cancérogènes | Aucun(e) connu(e). |
| Effets sur la reproduction | Aucun(e) connu(e) |
| Effets sur le développement | Aucun(e) connu(e) |
| STOT - exposition unique | Aucune information disponible |
| STOT - exposition répétée | Aucune information disponible |
| Danger par aspiration | Aucune information disponible |

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Effets écotoxicologiques

Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible

12.6. Autres effets indésirables

Aucun(e) connu(e).

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur

Emballages contaminés Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG/IMO

| | |
|--|-------------------------------|
| 14.1 N° ONU | Non réglementé |
| 14.2 Nom d'expédition | Non réglementé |
| 14.3 Classe de danger | Non réglementé |
| 14.4 Groupe d'emballage | Non réglementé |
| 14.5 Danger pour l'environnement | Aucun(e) |
| 14.6 Dispositions spéciales | Aucun(e) |
| 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC | Aucune information disponible |

ADR/RID

| | |
|---|-------------------------------|
| 14.1 N° ONU | Non réglementé |
| 14.2 Nom d'expédition | Non réglementé |
| 14.3 Classe de danger | Non réglementé |
| 14.4 Groupe d'emballage | Non réglementé |
| 14.5 Danger pour l'environnement | Aucun(e) |
| 14.6 Dispositions spéciales | Aucun(e) |
| 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC | Aucune information disponible |

IATA/CAO

| | |
|---|-------------------------------|
| 14.1 N° ONU | Non réglementé |
| 14.2 Nom d'expédition | Non réglementé |
| 14.3 Classe de danger | Non réglementé |
| 14.4 Groupe d'emballage | Non réglementé |
| 14.5 Danger pour l'environnement | Aucun(e) |
| 14.6 Dispositions spéciales | Aucun(e) |
| 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC | Aucune information disponible |

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

WGK Classification Classe dangereuse pour l'environnement aquatique = 1 (auto-classification)

EU Legislations

Reg.1907/2006-REACH

Reg.1272/2008 On classification, packaging and labeling of dangerous substances and preparations

Reg.453/2010 That modify REACH

Dir. 2000/39/CE

Inventaires internationaux

EINECS/ELINCS All components are listed or exempted

Légende

EINECS/ELINCS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

16. AUTRES INFORMATIONS**Principales références de la littérature et sources de données**

www.ChemADVISOR.com/

Date de préparation 02-oct.-2014

Date de révision : 28-mars-2017

Numéro de révision: 0.1

Remarque sur la révision

Motif de la révision Update Section: 2

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité